

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du

Vendredi 9 Novembre 2018 de 18h à 20h à l'école

| | |
|--------------------------------------|---|
| Étaient présents : | <p>- Les enseignantes : Fanny PY, Virginie FLEURY, Géraldine KULPA, Sophie LANTIGNY, Florence GUILHEM-CHARBONNEAU, Karine LEUBA, Isabelle RICHER, Michael CAVACIUTI, Florence EHRET</p> <p>- La directrice : Laetitia COUTEAU-ESTAVOYER</p> <p>- Les représentants des parents d'élèves :</p> <p>ECOLO PARENTS : Nadia Biteau, Amira Bénadjemia, Sonia Chantraine, Alexandra Weibel, Eric Strohl</p> <p>FCPE : Benoit Gene de Cucurull</p> <p>PEEP : Mathieu Chainey, Amélie Laurent</p> <p>- Madame Véronique DELANNET adjointe au maire</p> <p>Tour de table : présentation de chacun des participants</p> |
| Secrétaire de séance : | Fanny PY |
| Absents : | Claire SOULIER |
| Vote du règlement intérieur : | Rappel : Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité lors du 3 ^{ème} conseil d'école du 12 juin 2018 (Nous l'avions anticipé lors du 1 ^{er} conseil d'école en novembre 2017). Il a pu être ainsi distribué en septembre aux familles avec les nouveaux horaires. |
| Les effectifs de l'école | Au 9 novembre : 254 élèves répartis sur 9 classes 90 élèves de petite section 116 élèves de moyenne section 48 élèves de grande section PS1 : 30, PS2 : 30, PS4 : 30, MS3 : 30, MS6 : 28, MS8 : 30, MS9 : 28, GS5 : 25, GS7 : 23 |
| Bilan de la rentrée | <p>La rentrée des classes :</p> <p>Le lundi 5 septembre pour les moyens et les grands</p> <p>Concernant les PS, le lundi et mardi rentrée échelonnées, le jeudi rentrée normale. L'accueil se fait désormais dans les classes le matin, le midi et le soir. C'est une décision de Madame l'Inspectrice d'Académie. Nous avons testé cet accueil la dernière semaine d'école en juillet et nous l'avons validé. Nous avons de bons retours pour cet accueil, une vraie proximité avec les enseignants est appréciée. Nous sommes ravis de l'ouverture de la deuxième grande section, un équilibre commence à se mettre en place pour retrouver une identité d'école maternelle. On peut se poser la question pour l'année prochaine pour une éventuelle troisième grande section. Madame Delannet ne l'envisage pas, il faut attendre janvier pour les inscriptions.</p> <p>Madame Couteau craint une arrivée « massive » de petites sections avec de nouveau quatre classes de PS.</p> <p>Les parents soulignent les nombreuses constructions immobilières dans le secteur. La mairie dit que les écoles ne seront pas impactées.</p> <p>Le projet de l'agrandissement est évoqué et pose beaucoup de questions mais la mairie répond que c'est trop tôt pour y répondre. Ce qui est envisagé : 13 classes de maternelle et une ouverture pour 2022.</p> <p>La directrice pose la problématique du fonctionnement de l'école pendant les travaux.</p> |
| Résultats des élections : | <p>Les élections se sont déroulées le vendredi 12 octobre 2018 de 8h à 12h.</p> <p>ECOLO PARENTS obtient 5 sièges, la FCPE en obtient 1 et la PEEP 3.</p> <p>Le taux de participation est de 35.51%. Taux doublé par rapport à 2017.</p> <p>De plus, des actions de communication lors de la réunion des nouveaux parents, lors de la réunion de rentrée et lors de la fête de l'école ont sûrement permis un recrutement plus important cette année.</p> |

Projets d'école :

- Le projet d'école 2017-2020 a été validé par Madame l'Inspectrice en 2018, il porte sur 3 axes :

AXE N°1 PERFORMANCE : PROMOUVOIR LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES PERTINENTES

direction des services départementaux de l'éducation nationale
Développer les usages pédagogiques du numérique : comprendre l'utilité des outils numériques et commencer à les utiliser de manière adaptée

AXE N°2 VALEURS : DÉVELOPPER LA PARTICIPATION DES ÉLÈVES ET LEURS APPRENTISSAGES DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LIBERTÉ :

Mettre en œuvre des actions visant à responsabiliser les élèves en EDD

AXE N°3 COOPÉRATION : MOBILISER UNE LARGE COLLABORATION ÉDUCATIVE ET PÉDAGOGIQUE :

- Développer des projets et actions interdisciplinaires favorisant les organisations collaboratives en danse et chorale
- Développer des projets et actions interdisciplinaires favorisant les organisations collaboratives dans le domaine EDD

Ce projet est révisable chaque année

- Le projet éducation au développement durable (EDD) concerne toutes les classes de l'école avec trois sous projets (en fonction du programme que s'est établi l'enseignant).

Ce projet entre totalement dans le projet d'école 2017-2020

- 1) gestes éco-citoyens et énergie : éduquer le futur consommateur, lutter contre le gaspillage, apprendre à gérer sa consommation
- 2) bio diversité et environnement : observer et réfléchir sur le monde vivant, appréhender les cycles de la vie, des saisons
- 3) réutiliser et recycler : sensibiliser au gaspillage, classer et trier les déchets, faire prendre conscience de la possibilité de réutiliser ou recycler certains matériaux.

Les domaines de compétences travaillés sont :

- explorer le monde
- mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- connaître les premiers outils pour structurer sa pensée
- agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Les parents seront sollicités par les enseignants pour diverses demandes.

Certains enseignants demandent aux parents d'élèves des aides en jardinage.

Le projet est maintenu une nouvelle année.

Dans ce cadre, la fédération Ecol'o Parents propose de mettre en place une démarche de recyclage : bac à compost, une benne de recyclage du papier, des lombricomposteurs, le tri sélectif, point de collecte dans le hall : les bouchons, la boîte à lire.

Nous remercions Ecol'O Parent pour ces propositions. Certaines de ces propositions sont déjà en route mais nous sommes partants pour réfléchir à la mise en place, ensemble ou séparément, de certaines propositions.

- Projet « autour du monde » :

Ce projet concerne toutes les classes afin de fédérer l'école autour d'un axe de travail commun.

Chaque classe travaille autour de ce thème en fonction des compétences attendues dans les programmes.

Chacun est libre de « l'entrée choisie ». Par exemple la petite section travaillera sur les différents animaux dans chaque partie du monde.

Pour Noël le spectacle nous fera partir dans les pays froids.

En janvier nous travaillerons sur la CHINE avec l'intervention de l'association « Chin'à la lettre » gérée par deux mères d'élèves. Elles interviendront dans toutes les classes : 4 séances pour les moyens et les grands, 2 séances pour les petits. Ce projet sera financé par la coopérative de l'école.

D'autres interventions ou sorties seront programmées dans l'année.

Une mise en valeur du travail des élèves avec leur enseignant se fera grâce à notre exposition lors de la fête de l'école du samedi 22 juin 2018.

Divers :

- Lire et faire lire : trois « mamies conteuses » interviennent en classes 6 3 8 9, tous les mardis par petits groupes de 6 élèves en lien avec « Le Prix des Incorruptibles ».

- Bibliothèque : chaque classe ira une ou deux fois dans l'année.

- La MABA : visites régulières avec ateliers proposés adaptés à l'âge des élèves.

| | | | | | | | | |
|--|--|-----------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---|-----------------------------------|--|
| <p>A retenir :</p> | <p>- Mardi 6 novembre : les GS5 et MS9 sont allées voir le spectacle à la scène Watteau « Le loup qui voulait être un mouton » payé par la coopérative de l'école - Spectacle de Noël « » par la compagnie « Pois de senteur » le lundi 17 décembre à l'école, financé par la mairie. - Maternelle et cinéma : PS1 / MS3/ GS7 participent à ce projet : trois projections au Royal Palace de prévues dans l'année (février mars mai) - GS : Intervention Anglais : 2x30mn toute l'année Intervention Musique : 1x45mn en deuxième partie d'année Piscine : troisième session, nous n'avons toujours pas de créneau suite à leur annulation</p> <p>- Accueil des parents dans l'école : mardi 18 décembre et jeudi 20 décembre de 17h15 à 18h15.</p> | | | | | | | |
| <p>La coopérative scolaire :</p> | <p>L'OCCE (office centrale de la coopération scolaire) gère les coopératives d'école. La directrice est le mandataire de la coopérative de l'école maternelle Gallieni. Les comptes sont vérifiés par les représentants de parents d'élèves tous les ans. En banque au 31 août 2017 : 11374.67 euros Résultats de l'année 2017-2018 : 1036.96 euros Les recettes sont essentiellement : la participation financière des parents, les bénéfices sur vente des photos, des sacs et de la fête de l'école. Les dépenses sont variées : matériel pédagogique pour l'école (livres, jeux, petits matériels de sport), vélos, ainsi que le paiement de spectacle, participation pour les sorties diverses. Chaque enseignant reçoit 750 euros pour sa classe pour l'année pour financer par exemple des achats de livres et de jeux, développement photos...</p> | | | | | | | |
| <p>Le PPMS plan de mise en sécurité</p> | <p>Un Exercice PPMS « attentat intrusion » doit être effectué avant Noël : vendredi 23 novembre entre 9h15 et 10h. Le scénario est identique à l'année dernière : <i>un enseignant aperçoit aux abords immédiats de l'école un individu qui s'éloigne rapidement d'une voiture. Des bonbonnes de gaz sont visibles sur les sièges arrière du véhicule. L'enseignant donne l'alerte. Vous devez mettre en oeuvre votre PPMS « attentat-intrusion ». Sans sortir de l'école, les élèves des classes les plus proches du véhicule doivent être mis en sécurité.</i></p> <p><u>Objectifs généraux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Tester l'appropriation du PPMS « attentat intrusion » par les participants à l'exercice - Tester le caractère opérationnel du PPMS « attentat intrusion » - Tester la capacité des participants à prendre les décisions adéquates de mise en sécurité en s'adaptant aux circonstances du scénario de l'exercice <p>L'objectif est de présenter cet exercice comme un jeu aux enfants. La mise en place du PPMS est préparée lors de conseils des maîtres. Tous les personnels de l'école sont acteurs. Les parents d'élèves ont été informés en début d'année de la nécessité de pratiquer ce genre d'entraînement. Ils seront informés par le cahier de liaisons de la mise en place de cet exercice du vendredi 23 novembre et de son déroulement.</p> | | | | | | | |
| <p>Travaux dans l'école :</p> | <p>A été fait : changements de rideaux, changement de porte d'entrée. A été proposé au budget :</p> <table border="1" data-bbox="395 1675 1177 1930"> <tr><td>SOL PREAU</td></tr> <tr><td>CLASSE 6 PEINTURE MURS ET SOL</td></tr> <tr><td>CLASSE 9 PEINTURE MURS ET SOL</td></tr> <tr><td>CLASSE 7 PEINTURE MURS ET SOL</td></tr> <tr><td>PEINTURE DU COULOIR DE LA SALLE DES MAITRES</td></tr> <tr><td>CLASSE 3 INSTALLATION POINT D'EAU</td></tr> <tr><td>installation du vidéo projecteur au plafond du préau et branchements</td></tr> </table> | SOL PREAU | CLASSE 6 PEINTURE MURS ET SOL | CLASSE 9 PEINTURE MURS ET SOL | CLASSE 7 PEINTURE MURS ET SOL | PEINTURE DU COULOIR DE LA SALLE DES MAITRES | CLASSE 3 INSTALLATION POINT D'EAU | installation du vidéo projecteur au plafond du préau et branchements |
| SOL PREAU | | | | | | | | |
| CLASSE 6 PEINTURE MURS ET SOL | | | | | | | | |
| CLASSE 9 PEINTURE MURS ET SOL | | | | | | | | |
| CLASSE 7 PEINTURE MURS ET SOL | | | | | | | | |
| PEINTURE DU COULOIR DE LA SALLE DES MAITRES | | | | | | | | |
| CLASSE 3 INSTALLATION POINT D'EAU | | | | | | | | |
| installation du vidéo projecteur au plafond du préau et branchements | | | | | | | | |

| | |
|---|--|
| <p>Divers : Questions des parents</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Médecin scolaire / procédure PAI : <ul style="list-style-type: none"> - le document PAI est fourni par l'école, - les PAI doivent être remplis par les parents et le médecin de famille et rendu à l'école - l'école le renvoie à la secrétaire médicale - la secrétaire doit nous renvoyer le document signé par le médecin scolaire - la directrice le signe et le renvoie à la mairie pour signature puis nous le renvoie. - A partir de là nous pouvons administrer les médicaments si nécessaire - Le médecin peut demander à voir l'enfant si nécessaire <p>7 PAI sur l'école : 3 nouveaux PAI en PS sont effectifs, 2 sont renouvelés et effectifs, 2 sont en attente de signatures. Il est à noter l'allongement des délais entre l'envoi du PAI et le retour sur l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité de l'école ? <ul style="list-style-type: none"> - Pour les handicapés (parents ou enfants) ils sont sectorisés sur les écoles qui sont équipées pour les accueillir. - Pour les poussettes avec bébé (s) : pas de solution pour les faire entrer, l'école invite les parents à s'entraider lors des accueils/sorties des élèves. - La cantine : <ul style="list-style-type: none"> - Questions sur le fonctionnement : 1 animateur pour 12 enfants, deux services - Questionnement sur la qualité de la nourriture : demande des parents de pouvoir aller déjeuner à la cantine (en faire la demande à la mairie pour un ou deux parents). Le 22 novembre à 18h30 a lieu la commission des menus. Un parent par école peut y participer. - Le centre de loisirs : Le centre de loisirs est un temps « périscolaire » donc relève de la municipalité. La directrice invite les parents à s'adresser directement au personnel du centre (il est très présent sur l'école notamment le matin à l'ouverture des portes) pour régler certaines interrogations. Madame Delannet a noté quelques remarques afin de les faire remonter. |
|---|--|

Ce compte rendu sera envoyé par mail à chaque parent et sera consultable sur le site de la Mairie.

Séance levée à : 20h20

Prochain conseil d'école : vendredi 15 mars à 18h

La Directrice :

Les représentants des parents d'élèves :